

FICHE INFO — TIR À L'ARC

Initiation et pratique du tir à l'arc • Jeunes dès 9 ans • Adultes



Pourquoi rejoindre le club ?

Loisir, progression, convivialité et compétition dans une ambiance dynamique.

Accueil des jeunes et des adultes, du débutant à l'archer confirmé.

Horaires

- Jeunes : lundi de 18h00 à 19h00.
- Adultes : lundi de 19h15 à 20h15, Jeudi de 17h30 à 19h15, à valider avec les entraîneurs.
- Lieux : Village sportif — gymnase n°1 ou pas de tir de Chemeau aux beaux jours.

Tarifs et matériel

- Licence : 110 € adulte/espoir, 100 € jeune, benjamin, poussin.
- Prêt première année : **arc, viseur, sacoché**, avec caution de 200 € (rendue en fin de saison en fonction de l'état du matériel).
- Saisons suivantes : location de matériel à 50 €.
- Kit sécurité 25 € ; palette, protège bras, dragonne
- Un jeu de 6 flèches à 30 €.

Infos utiles

- Dossier complet à remettre obligatoirement avant le 16 octobre 2026.
- Tenue club obligatoire en compétition : polo ou t-shirt du club, bas noir, baskets propres.
- Pour les mineurs : prévenir les animateurs en cas d'absence (un cahier de présence est tenu).
- Responsable de section : Jean-Baptiste Jonathan.
- Contact : 06.11.76.05.76
- Mail : lesarchersduval@gmail.com

Accès



Pas de tir de Chemeau



Gymnase 1

Reprise des entraînements : à partir du lundi 14/09/2026 à Chemeau puis du lundi 21/09/2026 au gymnase n°1.

Tous les documents d'inscriptions ainsi que les questionnaires médicaux sont téléchargeables sur le site de la Montjoie : <https://www.lamontjoiesaintdenisenval.com/tir-a-l-arc>